



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

I. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC UNIVERSITAIRE

Comme réforme pédagogique, les universités marocaines ont adopté le système LMD. Les études sont fondées sur les 3 grades :

- Licence (6 semestres)
- Master (10 semestres)
- Doctorat (3 ans après le Master)

Les enseignements dispensés par les établissements universitaires sont organisés en cycles, filières et modules, et sanctionnés par des diplômes nationaux.

a. Missions des universités publiques

Les universités ont la vocation morale de dispenser tous enseignements et formations initiales. Elles organisent des formations continues au profit des personnes engagées ou non dans la vie active pour répondre à des besoins individuels ou collectifs. En ce sens, nous pouvons résumer les missions principales des universités ainsi :

- La contribution au renforcement de l'identité islamique et nationale
- La formation initiale et la formation continue
- Le développement et la diffusion du savoir, de la connaissance et de la culture
- La préparation des jeunes à l'insertion dans la vie active notamment par le développement des savoir-faire
- La recherche scientifique et technologique
- La réalisation d'expertises
- La contribution au développement global du pays
- La contribution à la promotion des valeurs universelles.



b. Listes des universités publiques

Tableau 1 : Liste des universités publiques Marocaines¹

Université	Site web
Université Mohamed V - Rabat	www.um5.ac.ma
Université Hassan II - Casablanca	www.univh2c.ma
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah - Fès	www.usmba.ac.ma
Université Mohammed Premier - Oujda	www.ump.ma
Université Cadi Ayyad - Marrakech	www.uca.ma
Université Moulay Smail - Meknès	www.umi.ac.ma
Université Abdelmalek Essaadi - Tétouan	www.uae.ma
Université Chouaib Doukkali – El jadida	www.ucd.ac.ma
Université Ibn Tofail – Kénitra	www.uit.ac.ma
Université Ibn Zohr - Agadir	www.uiz.ac.ma
Université Hassan Premier - Settat	www.uhl.ac.ma
Université Sultan Moulay Slimane – Béni Mellal	www.usms.ac.ma

c. Types d'établissement universitaires

L'Enseignement Supérieur Universitaire au Maroc compte actuellement 12 universités regroupant 146 établissements. Les établissements universitaires sont classés en deux catégories:

Etablissements à accès ouvert :

- Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales
- Facultés des Lettres et Sciences Humaines
- Facultés des Sciences
- Facultés Poly disciplinaires
- Facultés des Langues, des Arts et des Sciences humaines
- Facultés des Langues des Lettres et des Arts
- Facultés des Sciences Humaines et Sociales
- Facultés des Sciences Juridiques et Politiques
- Facultés d'Economie et de Gestion
- Facultés des Arts Appliqués
- Faculté Chariaa
- Faculté Lougha Arabia

¹ <https://www.enssup.gov.ma/en/enseignement-superieur-public-universitaires>

**Etablissements à accès régulé :**

- Facultés de Médecine et de Pharmacie
- Facultés de Médecine Dentaire
- Ecoles d'Ingénieurs
- Facultés des Sciences et Techniques
- Ecoles Nationales de Commerce et de Gestion
- Ecoles Normales Supérieures
- Ecoles Normales Supérieures de l'Enseignement Techniques
- Ecoles Supérieures de Technologie
- Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction
- Faculté des Sciences de l'Education
- Ecole Nationale Supérieure d'Arts et de Design
- Institut Supérieur des Sciences de la Santé
- Institut des Sciences du Sport.

d. Établissements ne relevant pas des universitésTableau 2 : Établissements ne relevant pas des universités²

Etablissements	Site web
Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile	www.aiac.ma
Ecole des Sciences de l'Information	www.esi.ac.ma
Ecole Hassania des Travaux Publics	www.ehtp.ac.ma
Ecole Nationale d'Agriculture	www.enameknes.ac.ma
Ecole Nationale d'Architecture Rabat	www.enarabat.ac.ma
Ecole Nationale d'Architecture Fès	www.enafes.ma
Ecole Nationale d'Architecture Marrakech	www.enamarrakech.ac.ma
Ecole Nationale d'Architecture Tétouan	www.enatetouan.ma
Ecole Nationale d'Architecture Oujda	www.enaoujda.ac.ma
Ecole Nationale d'Architecture Agadir	www.enaagadir.ma
Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat	www.enim.ac.ma
Ecole Nationale de Santé Publique	www.ensp.sante.gov.ma
Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs	www.enfi.ac.ma
Ecole Supérieure de l'Industrie du Textile et de l'Habillement	www.esith.ac.ma
Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II	www.iav.ac.ma
Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme	www.inau.ac.ma
Institut National de l'Action Sociale	www.social.gov.ma
Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée	www.insea.ac.ma
Institut National des Beaux arts	www.inbart.org
Institut National des Postes et Télécommunications	www.inpt.ac.ma
Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine	www.insap.ac.ma
Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports	www.irfc.ma
Institut Supérieur d'Art Dramatique et d'Animation Culturelle	www.miniculture.gov.ma
Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises	www.groupeiscae.ma
Institut Supérieur de l'Information et de la Communication	www.isic.ac.ma
Institut Supérieur des Etudes Maritimes	www.isem.ac.ma
Institut Supérieur des Métiers de l'Audio visuel et du Cinéma	www.ismac.ac.ma
Institut Supérieur des Pêches Maritimes	www.ispm.ac.ma
Institut Supérieur International de Tourisme	www.isitt.ma
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Rabat	www.ispits-rabat.com

² <https://www.enssup.gov.ma/en/enseignement-superieur-public-ne-relevant-pas-des-universites>



Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Casablanca	www.ispits.sante.gov.ma/
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Marrakech	www.ispits.sante.gov.ma
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé- Fès	www.ispitsfes.com
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Oujda	www.ispitsoujda.com
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Tétouan	www.ispits.sante.gov.ma
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Agadir	www.ispits.sante.gov.ma
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Béni Mellal	www.ispits.sante.gov.ma
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Errachidia	www.ispits.sante.gov.ma
Institut supérieur des professions infirmière et techniques de santé-Laâyoune	www.ispits.sante.gov.ma

II. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

- [Liste des universités et établissements reconnus par l'Etat](#)
- [Liste des universités et établissements privés autorisés et fonctionnels](#)

Différentes filières

Nous devrions signaler qu'il y a une multitude de filières proposées dans les établissements privés et publics. En ce sens, nous allons présenter les filières en fonction des disciplines.

A. Les disciplines scientifiques

a. Chimie, biologie, géologie, écologie

On retrouve dans ces branches d'études, le traitement de déchets, traitement des eaux, la minéralogie, énergie renouvelable ou fossile, protection de l'environnement ou des matériaux, la synthèse des molécules à usage médicale (exemples : l'aspirine), ou fabrication des objets solides (exemples : les polymères...), liquides (exemple : les huiles essentielles) ou gaz (exemple : parfum).

b. Informatique, mathématique :

On retrouve dans ces filières d'études : études statistiques ou algorithmiques, le développement des applications(mobile, web), les logiciels, les sites web ou l'automatisation des appareils médicaux et industriels.

c. Physique

Nous pouvons trouver dans cette branche d'étude toute sorte de création comme les voitures électriques et réparation aéronautique, électrique, mécanique, électronique, robotique, etc...

d. Agroalimentaire :

On retrouve plein de produit de consommation (transformé et conservé) vendus dans les supermarchés.

e. Génie civil, topographie

La construction de bâtiments se réalise depuis plusieurs décennies. Mais aujourd'hui, de nombreux logiciels ont été mis au point pour rendre la tâche facile aux constructeurs.

f. Médecine

Elle est basée sur l'étude de la diagnostique et le traitement des maladies. Autrement dit, Elle traite la psychologie et physiologie.



B. Les disciplines des sciences sociales

a. Juridique :

Cette branche d'étude concerne les activités judiciaires. Elle est la filière des services juridiques et du droit.

b. Economie, finance, gestion :

L'économie est une discipline qui étudie l'économie en tant qu'activité humaine, qui consiste en la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services. La finance est l'activité de l'État dans le domaine de l'argent. La gestion est la science de l'administration et de la direction d'une organisation (économie d'entreprise).

c. Linguistique :

C'est une science qui s'intéresse à l'étude des langues

Modalité d'inscription

Le système universitaire marocain s'articule autour de 3 diplômes fondamentaux : Licence - Master – Doctorat

➤ La Licence en trois ans

- **La Licence dans les études fondamentales** : permettre à l'étudiant d'accéder le monde de l'emploi, ou de poursuivre ses études à long terme, en particulier le cycle de Master.
- **La Licence professionnelle** : permet à l'étudiant d'obtenir un emploi.

➤ Le Master en 5 ans (licence + deux ans)

- **Le Master** : permet à l'étudiant d'accéder après avoir obtenu la Licence des études fondamentales et s'assurer des qualifications requises.
- **Le Master spécialisé** : l'étudiant l'accède après avoir obtenu la Licence professionnelle ou la Licence des études fondamentales et s'assurer des qualifications requises.

➤ Doctorat en 8 ans minimum (Licence + Master + 3 années minimum)

L'inscription pour les études de Doctorat nécessite l'obtention d'un Master ou diplôme équivalent et la satisfaction des conditions demandés.

1. Etablissements publics

Il faut savoir que nous pouvons accéder à un établissement en fonction du cycle souhaité : premier cycle (Licence), deuxième cycle (Master) et Troisième cycle (Doctorat).

1) Licence

Pour les étrangers l'accès à la première année universitaire est facilité par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale. En ce sens, il suffit de déposer les dossiers auprès de l'AMCI et après un avis favorable de leur part, une autorisation est délivrée à l'étudiant afin de s'inscrire dans un établissement.

En revanche, nous pouvons signaler que durant le cycle, un changement d'établissement et même de filière est possible.

2) Master

Actuellement pour accéder à ce cycle, il faut passer par les étapes suivantes :

- Première étape : dépôt de dossiers (fournir les pièces demandées)
- Deuxième étape : Concours écrit
- Troisième étape : entretien oral

Après ces étapes, si on est retenu, il reste juste l'inscription définitive afin de débiter les cours.



3) Doctorat

Pour accéder à ce cycle, il suffit tout d'obtenir son diplôme de Master(ou équivalent) et après suivre les étapes suivantes :

- Première étape : dépôt de dossiers (fournir les pièces demandées)
- Deuxième étape : entretien oral

Une fois qu'on est retenu, il reste juste l'inscription définitive.

Remarque : Il ne faut pas oublier qu'une fois retenue pour le cycle Master ou doctoral, nous devons passer à l'AMCI pour faire une demande d'autorisation avec les pièces ci-dessous en fonction du cycle concerné :

- **Cycle Licence :** Le diplôme de Licence + une attestation de pré-inscription ou bien une lettre d'accord (montrant qu'on est accepté pour poursuivre les études) + lettre adressée à l'ambassadeur Directeur Général de l'AMCI ;
- **Cycle Doctoral :** Le diplôme de Master + une attestation de pré-inscription ou bien une lettre d'accord (montrant qu'on est accepté pour poursuivre les études) + lettre adressée à l'ambassadeur Directeur Général de l'AMCI ;

2. Etablissements privés

L'enseignement supérieur marocain est scindé en deux catégories. D'un côté, l'enseignement supérieur est organisé par le Ministère de l'enseignement supérieur. Il forme des cadres de niveau bac + 3 à bac + 8. De l'autre, le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle propose un enseignement professionnel visant à former des techniciens spécialisés en 2 ou 3 ans après le bac.

Il existe des établissements privés dans les deux catégories d'enseignements. L'enseignement supérieur comprend des universités, des écoles et des Instituts technologiques.

Grâce à une récente réforme, les études sont organisées sur le même modèle européen LDM : Licence en 3 ans, Master en 5 ans et Doctorat en 8 ans.

A. Les écoles supérieures privées

Elles livrent un enseignement de haut niveau, par lesquelles leurs domaines et formations sont accrédités par l'Etat marocain depuis la première jusqu'à leur dernière année d'études effectuées. Les écoles supérieures privées élaborent des formations de haute qualité dans le domaine de la technologie (système et réseaux informatique etc.), le monde du management, le monde de la finance ainsi que d'autres domaines technologiques, techniques et économiques etc.

Ces dernières sont reconnues par leur rigueur éducative et leur faculté à imiter le système d'enseignement supérieur des universités publiques. Elles utilisent proportionnellement le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

a. Licence

- Copie de l'attestation de réussite du Baccalauréat
- Copie du relevé de note
- Copie du passeport
- Photos identité



b. Master

- Copie de l'attestation de réussite ou Diplôme de la Licence
- Copie du relevé de note
- Copie du passeport
- Photos identité

c. Doctorat

- Copie de l'attestation de réussite ou Diplôme du Master
- Copie du relevé de note
- Copie du passeport
- Photos identité

B. Les écoles professionnelles

Elles proposent aussi un enseignement vaillant et intéressant, mais contrairement aux écoles supérieures leurs domaines et formations sont accrédités seulement pour la première et deuxième année, on fait deux ans de formation pour obtenir un diplôme de DEUG. En ce qui concerne la troisième et les années qui suivent, une fédération dénommée la FEDE (fédération européenne des écoles) qui est un réseau de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel partageant un projet commun d'exigence, de qualité et d'ambition s'est immiscé dans le système éducatif marocain afin de mettre l'éducation au cœur de son projet pédagogique. Cette dernière propose des formations en Licence et en Master dans les écoles professionnelles, mais leurs Diplôme ne sont pas généralement accrédités par l'Etat marocain.

Les écoles professionnelles permettent aux étudiants qui les fréquentent d'acquérir des compétences leur permettant de se lancer dans le monde professionnel.

a. DEUG (2 ans)

- Copie de l'attestation de réussite du Baccalauréat
- Copie du relevé de note
- Copie du passeport
- Photos identité

b. Licence (un an)

- Copie de l'attestation de réussite ou Diplôme du DEUG
- Copie du relevé de note
- Copie du passeport
- Photos identité

c. Master

- Copie de l'attestation de réussite ou Diplôme de la Licence
- Copie du relevé de note
- Copie du passeport
- Photos identité



C. Quelques écoles privées (A compléter)

Ecole	Ville	Site Web